

L'objet à rechercher dans une récolte de lin est la bonne qualité de la fibre, et une tige aussi longue que possible avant de se diviser en branches. Le lin canadien et américain ne monte pas assez haut, et se divise trop tôt en branches—il pourrait néanmoins répondre au but proposé, s'il était bien cultivé, et s'il n'était pas possible de se procurer d'autre semence pour la saison actuelle. Mais si le sujet obtient une attention favorable, vous pourrez vous-même, mieux que je ne pourrais le faire, donner des instructions particulières pour sa culture dans ses différentes phases.

J'ai l'honneur d'être,  
 Votre très obéissant serviteur,  
 W. J. KNOX.

La communication signée, "*Constant Reader*," fait allusion à des sujets qui ont une grande influence sur le commerce et les profits des agriculteurs. Quand nous sommes venu dans ce pays, nous étions accoutumés à voir le marché aux grains et à la fleur ouvert à des heures régulières, et il en était donné notice par la cloche du marché. S'il se vendait aucun produit avant cette notice, le propriétaire était assujéti à payer une amende; et de fait on ne permettait aucune vente, avant que la cloche eût sonné. Il pourrait n'être pas convenable d'introduire ce règlement dans ce pays. Il serait peut-être suffisant de faire fermer les marchés à une heure donnée, et de faire emporter tous les articles qui ne seraient pas vendus à cette heure. Il y a une perte de temps dommageable aux cultivateurs, causée par la coutume de tenir les marchés ouverts depuis l'aube du jour jusqu'à la nuit. S'il y avait un temps fixe pour acheter et pour vendre, ceux qui veulent acheter seraient forcés de venir au temps prescrit, et les cultivateurs trouveraient leur avantage à vendre leurs denrées durant ce temps. Ce serait là une manière préférable de faire des affaires tant pour le vendeur que pour l'acheteur, à celle du système actuel, par lequel l'acheteur s'ef-

force de laisser le vendeur, en le retenant tout le jour sur le marché. C'est principalement le cas sur le marché au foin, où les ventes ne s'opèrent généralement que tard, ce qui cause une perte de temps à l'agriculteur, et ne laisse pas que de faire dommage à ses chevaux, et le tout réuni forme autant de déficit sur le prix qu'il reçoit pour son foin. Nous pensons que le marché au foin, ainsi que les autres marchés, devraient se fermer à bonne heure dans l'après-midi, pour donner aux cultivateurs le temps de retourner chez eux à une heure raisonnable. Nous ne pensons pas qu'un semblable règlement serait injuste pour aucune des parties. Si l'une des parties avait à acheter dans un temps donné, l'autre aurait à vendre dans le même temps. Tout règlement propre à diminuer la perte du temps, sans faire tort à aucune des parties intéressées, aurait un bon effet en Canada, et nous espérons que ceux qui en ont la charge, et qui peuvent remédier à cela, donneront au sujet la considération qu'il mérite. Faites ouvrir les marchés aussi à bonne heure que possible, mais faites-les fermer à deux ou trois heures de l'après-midi.

Le sujet que traite ensuite notre correspondant est la nomination, comme dans les vieux pays, de vendeurs pour les animaux et les moutons dans nos cités et dans nos villes où se tiennent des marchés.

Il n'y a pas de doute que ce plan offrirait beaucoup d'avantages, pourvu qu'on nommât pour vendeurs des hommes compétents et dignes de confiance. Sous le présent système, les cultivateurs qui amènent des animaux ou des moutons gras au marché se trouvent complètement au pouvoir des acheteurs, et ils sont forcés de vendre aux prix qui leur sont offerts, car ils ne peuvent garder leurs animaux, ou faire la dépense de rester à la ville pour vendre, peut-être, une valeur de quelques louis seulement. S'il arrive que le marché soit pourvu abondamment, il faut que l'agriculteur fasse de grands sacrifices, plutôt